

Paris, le 19 mars 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

BALANCE DES PAIEMENTS : LA FRANCE MET EN ŒUVRE LA NOUVELLE METHODOLOGIE INTERNATIONALE

Pour la première fois, la Banque de France publie la Balance mensuelle des Paiements selon la nouvelle méthodologie internationale.

Le déficit des transactions courantes s'établit à 3,9 milliards d'euros (cvs-cjo) en janvier 2014, compte tenu d'un déficit des échanges de biens de 5,1 milliards d'euros, d'un excédent des échanges de services de 1,9 milliard et d'un déficit des revenus de 0,8 milliard. Ces chiffres ne sont pas directement comparables avec les chiffres des mois précédents.

En particulier, selon l'ancienne méthode, le déficit des échanges de biens du mois de janvier serait ressorti à 5,9 milliards, l'excédent des services aurait été identique (car au cours de ce mois-ci les différents changements de méthode se compensent) et les revenus auraient présenté un déficit de 0,5 milliard.

Le passage à la nouvelle méthodologie internationale se traduit notamment par l'enregistrement des opérations de négoce international parmi les échanges de biens, alors qu'auparavant elles étaient enregistrées parmi les services. Certaines opérations financières, auparavant classées en revenus, sont enregistrées désormais en tant que prestation de service.

En France, en année pleine et toutes choses égales par ailleurs, le solde des biens devrait se trouver majoré tandis que celui des services serait minoré. La Banque de France communiquera avant l'été l'impact sur les agrégats annuels, une fois achevés les travaux de révision des séries historiques.

La nouvelle méthodologie, dite « 6^{ème} Manuel de la Balance des Paiements », vise à adapter la balance des paiements à l'évolution internationale des modes de production et des transactions financières. Elle a été fixée par le Fonds Monétaire

International après consultation des principaux pays, dont la France. Elle sera mise en œuvre par tous les pays européens en 2014.

Une part croissante de biens et services résulte en effet de contributions successives réalisées dans différents pays. Les flux réels et financiers associés à cette évolution se diversifient et augmentent en conséquence.

Un <u>document « Questions-Réponses »</u> est mis en ligne sur le site de la Banque de la France, permettant de se renseigner de façon plus approfondie sur le « Pourquoi ? » et le « Comment ? » de la réforme (www.banque-france.fr). Il sera régulièrement enrichi et mis à jour tout au long de l'année 2014.

Service de presse de la Banque de France : 01 42 92 39 00